

FICHE QUESTION DÉBAT**THÈME FISCALITÉ : PROPOSITIONS ET DÉVELOPPEMENT**

NOMBRE PARTICIPANTS

14 (En salle)

NOMBRE INTERVENANTS

18 (En salle + contributions écrites)**1 : QUELLES SONT TOUTES LES CHOSES QUI POURRAIENT ÊTRE FAITES POUR AMÉLIORER L'INFORMATION DES CITOYENS SUR L'UTILISATION DES IMPÔTS ?****PROPOSITIONS****Nbre AVIS /18**

IL FAUT UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DE LA RÉPARTITION DES IMPÔTS EN CRÉANT UN SITE INTERNET INDIQUANT À TOUS COMMENT EST VENTILÉ L'ARGENT COLLECTÉ EN CONFIAANT SON ORGANISATION ET SON SUIVI PAR UN ORGANISME INDÉPENDANT COMME LA COUR DES COMPTES :

Ce site, accessible depuis une adresse claire (Du genre www.impot-du-citoyen.gouv.fr) a pour vocation de présenter l'ensemble des dépenses réalisées par l'État au sens large (État, Collectivités territoriales ...) au regard des impôts collectés, avec une actualisation mensuelle ou au moins trimestrielle, de sorte qu'il est possible à tout un chacun d'avoir une vue « instantanée » des dépenses réalisées avec les impôts. Des sections thématiques pourraient présenter les différents postes de l'impôt (Par ministère, par assemblée, par région, département etc...), de sorte que le citoyen soit informé clairement des postes où va l'argent collecté pour nourrir les dépenses de l'État.

Le budget pourrait être également expliqué, ce qui permet à tout un chacun de visualiser clairement si la réalité des dépenses correspond bien aux orientations votées par le parlement.

Pour qu'une garantie de neutralité et surtout de réelle présentation des chiffres, il faut que ce site soit géré par la cour des Comptes qui est la seule à avoir accès à toutes les dépenses des différentes strates de l'État.

15

2 : QUE FAUDRAIT-IL FAIRE POUR RENDRE LA FISCALITÉ PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE ?**PROPOSITIONS****Nbre AVIS /18**

POUR LES PARTICULIERS IL FAUT SUPPRIMER L'IMPÔT SUR LE REVENU ET COMPENSER PAR UN BASCULEMENT SUR LA TVA EN SUPPRIMANT LE TAUX À 5,5, DESCENDRE LES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ À 2 % ET CRÉER UN QUATRIÈME TAUX À 30 % POUR LES PRODUITS D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 50000 EURO.

Cette simplification fiscale a pour but de basculer l'impôt en aval de la rémunération et non plus, comme c'est le cas aujourd'hui en amont avec l'impôt sur le revenu et en aval avec la TVA, la TIPP etc. L'objectif de ce dispositif est de supprimer le système des niches fiscales, ce qui devrait avoir au moins deux résultats vertueux : Le premier est que l'absence d'imposition sur le revenu ne fera plus fuir certains contribuables qui préfèrent payer moins ailleurs ; le second est d'éviter que par le biais des niches fiscales certains contribuables se retrouvent exonérés de l'impôt sur le revenu, alors que leur niveau de vie devrait justement les obliger à contribuer.

Ce basculement ne remet pas en cause les crédits d'impôt, notamment aux œuvres ou aux associations, du fait qu'annuellement une déclaration de revenus devra toujours se faire. Cette dernière permettra, au vu de ses revenus réels, de déterminer sa position dans une nouvelle échelle d'obtention de droits sociaux. Cette échelle sera établie par paliers, chacun d'eux enlevant des droits sociaux au fur et à mesure que le revenu du foyer augmente.

Pour les dons aux associations aux œuvres ou les participations à des travaux de nature écologiques ou au soutien aux entreprises innovantes etc., un crédit retour est octroyé par l'état sur les mêmes bases qu'aujourd'hui ou à déterminer.

La disparition de l'impôt sur le revenu allège aussi le travail des entreprises puisqu'il n'y aura plus le prélèvement à la source.

Pour compenser la disparition de l'impôt sur le revenu, c'est la TVA qui est refondue.

15

<p>Comme l'Union Européenne impose 4 niveaux de TVA, il faut revoir celles existant aujourd'hui. Le taux à 5,5 % disparaît ; tous les produits actuellement dans cette tranche descendent au taux 2,2 %, ce qui évite un taux 0 % dont les plus aisés pourraient profiter. Un nouveau taux à 30 % sera appliqué à tous les biens, services etc. dont la valeur dépasse 50000 euro (Cette TVA n'impacte pas les entreprises qui la récupère par la suite). Le nouveau taux devrait à lui seul compenser la disparition de l'impôt sur le revenu, sans compter qu'avec cela il devrait y avoir un retour naturel de plusieurs contribuables sur notre sol, et donc faire remonter les gains de TVA.</p>	
<p>POUR LES ENTREPRISES OBLIGATION DE PAYER UN IMPÔT EN FRANCE POUR TOUS LES GAINS EFFECTUÉS EN FRANCE</p> <p>De cette façon il y aura moins de concurrence déloyale entre des entreprises installées en France et soumises aux règles nationales et européennes (Notamment environnementales et sociales) et des entreprises basées ailleurs aux règles moins contraignantes.</p>	15
<p>TAXER LES ENTREPRISES QUI S'EXILENT HORS DE FRANCE ET QUI FONT REVENIR DES PRODUITS À BAS COÛT</p> <p>C'est le cas des délocalisations qui permettent à des entreprises hexagonales de faire fabriquer leurs produits dans des pays tiers, aux règles sociales et environnementales plus faibles que nous.</p>	15
<p>IL FAUT UNE CONVERGENCE DES TAXES ENTRE TOUS LES PAYS EUROPÉENS</p> <p>L'Europe ne pourra pas être viable tant qu'au moins dans la zone Euro il n'y a pas une harmonisation des taux de la fiscalité.</p>	15
<p>SUPPRIMER LES PARADIS FISCAUX PRÉSENTS EN EUROPE</p> <p>C'est une autre raison du dysfonctionnement de l'Union Européenne qui accepte en son sein l'existence de telles pratiques.</p>	15
<p>IL FAUT QUE LA TAXATION SUR LES CARBURANTS SOIT ÉQUITABLE DANS LE SENS OÙ ELLE DOIT TOUCHER AUSSI LE TRANSPORT AÉRIEN ET LE TRANSPORT MARITIME CE QUI PERMETTRA DE BAISSER LA TAXE SUR LES CARBURANTS DES PARTICULIERS</p> <p>Cette mesure ne peut se concevoir que dans la mesure où elle est établie à l'échelle de l'Europe ; d'autre part c'est une simple mesure de bon sens dans la volonté de lutter contre le dérèglement climatique puisque les transports aériens et maritimes polluent tout aussi gravement si ce n'est plus que les transports terrestres.</p>	17
<p>LES ENTREPRISES QUI DÉLOCALISENT ALORS QU'ELLES ONT REÇU DES AIDES POUR LEUR FONCTIONNEMENT DOIVENT REMBOURSER LES AIDES EN CAS DE FERMETURE SUR LE SOL FRANÇAIS SUITE À LA DÉLOCALISATION</p> <p>Là aussi c'est une simple question de bon sens. Les aides octroyées aux entreprises sont là pour les aider à faire face à la concurrence extérieure déloyale dans bien des cas (Notamment environnementale et sociale). Quand une entreprise décide d'augmenter ses profits en s'installant ailleurs, alors, si elle a bénéficié d'aides, elle doit les rembourser.</p>	15

3 : AFIN DE RÉDUIRE LE DÉFICIT PUBLIC DE LA FRANCE QUI DÉPENSE PLUS QU'ELLE NE GAGNE, PENSEZ-VOUS QU'IL FAUT AVANT TOUT :

PROPOSITIONS	Nbre AVIS / 18
RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE	8
AUGMENTER LES IMPÔTS	0
FAIRE LES DEUX EN MÊME TEMPS	5
JE NE SAIS PAS	2

4 : QUELS SONT SELON VOUS LES IMPÔTS QU'IL FAUT BAISSER EN PRIORITÉ :

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
SUPPRIMER, SINON BAISSER LES TAXES SUR LES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	16

SUPPRESSION TOTALE DE LA CSG	5
REMETTRE LA CSG AU NIVEAU OÙ ELLE ÉTAIT AVANT L'AUGMENTATION DE 1,7 POINTS POUR TOUS LES RETRAITÉS	6
REMETTRE LA CSG AU NIVEAU OÙ ELLE ÉTAIT AVANT L'AUGMENTATION DE 1,7 POINTS POUR LES RETRAITÉS TOUCHANT JUSQU'À 2000 EURO	3
REMETTRE LA CSG AU NIVEAU OÙ ELLE ÉTAIT AVANT L'AUGMENTATION DE 1,7 POINTS POUR LES RETRAITÉS TOUCHANT JUSQU'À 5000 EURO	3

5 : AFIN DE BAISSER LES IMPÔTS ET DE RÉDUIRE LA DETTE, QUELLES DÉPENSES PUBLIQUES FAUT-IL RÉDUIRE EN PRIORITÉ :

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
LES DÉPENSES DE L'ÉTAT	12
LES DÉPENSES SOCIALES	1
LES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	2
JE NE SAIS PAS	3

6 : PARMI LES DÉPENSES DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DANS QUELS DOMAINES FAUT-IL FAIRE AVANT TOUT DES ÉCONOMIES :

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE	0
LA DÉFENSE	0
LA SÉCURITÉ	0
LES TRANSPORTS	0
L'ENVIRONNEMENT	0
LA POLITIQUE DU LOGEMENT	0

AUTRES

<p>BAISSER LE TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT, LES ORS DE L'ÉTAT Il n'est plus acceptable que les élus de tous bords se permettent des dépenses de remplacement de mobiliers ou de décorations dans des endroits qui sont loin, très loin d'être vétustes, au seul prétexte que la décoration ne convient pas. Ces dépenses devraient être contrôlées par la Cour des Comptes qui les autoriserait ou non. Dans le même ordre d'idée tous les avantages en services et gratifications de l'exécutif et du législatif ne relèvent pas d'une démocratie mature, mais est la perpétuation d'un pouvoir monarchique révolu. L'État devrait se comporter comme les pays scandinaves vertueux.</p>	18
<p>SUPPRIMER LES COMITÉS ET LES OBSERVATOIRES DIVERS QUI GÉNÈRENT DES DÉPENSES INUTILES Partant du principe qu'il s'agit plus de caser un politique en délicatesse ou non réélu, plutôt que de prendre en compte les conclusions de ces rapports et autre comités, il faut les supprimer et confier les questionnements au Comité Économique Social et Environnemental ou à la CNDP dont les experts peuvent s'entourer le cas échéant d'autres plus compétents en fonction du sujet abordé ; ces deux organismes existant déjà et étant indépendants du pouvoir, ils sont bien plus légitimes et n'engendrent pas un coût supplémentaire.</p>	14
<p>INTERDIRE LE CUMUL EMPLOI RETRAITE DES HAUTS FONCTIONNAIRES Vu le niveau de rémunération des hauts fonctionnaires, il est particulièrement indécent de voir certains d'entre eux cumuler avec la retraite d'un ancien métier, ou, alors qu'ils sont à la retraite, exercer un autre métier.</p>	15
<p>SUPPRIMER LA RETRAITE À VIE ET LES AVANTAGES DES ANCIENS PRÉSIDENTS OU DES PARLEMENTAIRES Aucun président ou parlementaire n'est élu à ce poste sans occuper à la base un poste dans un quelconque autre métier. Il n'y a donc aucune raison justifiant qu'à la fin de leur mandat</p>	14

ils doivent soit continuer à bénéficier d'avantages indécents, soit d'une retraite à vie alors que le durée de cotisation est ridicule (Seulement 5 ans pour le président, voir 10 ans s'il est réélu). Le maintien de ces avantages est là aussi totalement incompatible non seulement avec le discours ambiant demandant toujours plus de sacrifices aux citoyens (Par la baisse des remboursements de médicaments, par des niveaux de plafonds pour obtenir les aides sociales réajustées à la baisse, etc.) mais aussi avec une démocratie digne de ce nom qui, par cet aspect aussi, ressemble d'avantage à une petite monarchie.	
SUPPRIMER LA RETRAITE À VIE ET LES AVANTAGES DES ANCIENS PRÉSIDENTS OU DES PARLEMENTAIRES AU-DELÀ DE 10 ANS Même constat, mais cette proposition octroie quand même les avantages pour une durée limitée à 10 ans, le temps d'ajuster son niveau de vie.	1

7 : AFIN DE FINANCER LES DÉPENSES SOCIALES, FAUT-IL SELON VOUS :

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
RECULER L'ÂGE DE LA RETRAITE	1
AUGMENTER LE TEMPS DE TRAVAIL	6
AUGMENTER LES IMPÔTS	0
REVOIR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE CERTAINES AIDES SOCIALES	14
LESQUELLES	
AIDES SOCIALES DÉGRESSIVES SUIVANT LE NIVEAU DES REVENUS Plus ses revenus sont élevés et plus les aides sociales sont diminuées, jusqu'à disparaître à un certain seuil de très hauts revenus.	15
LUTTE ACTIVE CONTRE LA FRAUDE AUX CARTES VITALES	17
RAPPELER QU'EN FRANCE LA BIGAMIE EST INTERDITE ET DONC L'OCTROI D'ALLOCATIONS SOCIALES SUR DE MULTIPLES ÉPOUSES N'EST PAS ACCEPTABLE Le regroupement familial ne doit pas entraîner la remise en cause de l'interdiction de la polygamie. Les contrôles ne sont pas suffisants pour lutter contre cette forme de détournement des aides sociales.	15
TAXER LE TOURISME MÉDICAL	15
NE PLUS PAYER LES RETRAITES DES PERSONNES PARTIES À L'ÉTRANGER SANS QU'ELLES NE JUSTIFIENT DE LEUR ÉTAT ANNUELLEMENT Afin d'éviter que des retraites ne soient versées à des personnes décédées, chacun des pensionnés vivant à l'étranger devra se présenter une fois l'an à l'ambassade ou au consulat français du lieu où il vit pour justifier de son existence. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, comme dans le cas des procurations, des agents de l'ambassade se rendent au domicile pour faire la vérification par eux-même. Les personnes qui refusent de se soumettre à cette vérification sont déchues de leur droit à la retraite suivant l'avis de l'autorité administrative compétente.	15

8 : QUELS SONT LES DOMAINES PRIORITAIRES OÙ NOTRE PROTECTION SOCIALE DOIT ÊTRE RENFORCÉE ?:

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES ET OU HANDICAPÉES (DÉVELOPPEMENT DU MAINTIEN À DOMICILE, ETC....)	15
REVOIR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DES MAISONS DE RETRAITE PUBLIQUES OU PRIVÉES AFIN D'OBTENIR UNE BAISSSE DES LOYERS.	15
RENFORCER LE LIEN AUX AIDANTS EN VALORISANT L'ENCADREMENT DES ANCIENS. Afin d'assurer une véritable aide pour les anciens, il faut revaloriser la formation des aides ménagères ; il faut aussi dynamiser et aider l'implantation de structures (associatives,	15

entrepreneuriales, familiales ...) qui permettent aux personnes âgées de continuer à évoluer dans leur environnement sans avoir à se mettre en danger, par exemple se déplacer en voiture pour aller aux différents rendez-vous ou pour faire ses courses etc., ou pour éviter l'isolement....	
--	--

9 : POUR QUELLE(S) POLITIQUE(S) OU POUR QUELS DOMAINES D'ACTION PUBLIQUE, SERIEZ-VOUS PRÊTS À PAYER PLUS D'IMPÔTS ?:

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
FACILITER L'OUVERTURE DE CRÈCHES DANS LES VILLAGES Passer outre le système des quotas actuels afin de permettre l'installation de micro-structures dans des zones où les distances à parcourir pour se rendre sur les lieux actuels sont trop grandes.	1

10 : SERIEZ-VOUS PRÊTS À PAYER UN IMPÔT POUR ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS BÉNÉFIQUES À LA COLLECTIVITÉ COMME LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE OU LA FISCALITÉ SUR LE TABAC OU L'ALCOOL ?:

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
OUI	1
NON	17

11 : Y-A-T'IL D'AUTRES POINTS SUR LES IMPÔTS ET LES DÉPENSES PUBLIQUES SUR LESQUELS VOUS SOUHAITERIEZ VOUS EXPRIMER ?:

PROPOSITIONS	Nbre AVIS /18
LUTTER CONTRE LA CORRUPTION DU LOBBYING DE TOUS BORDS CE QUI DEVRAIT GÉNÉRER DE GROSSES ÉCONOMIES EN ADOPTANT DES COMPORTEMENTS VERTUEUX	15
AUGMENTER LES TAXES DES PRODUITS NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT POUR DÉCOURAGER LEUR UTILISATION Cela concerne tout autant les énergies fossiles que les substances chimiques nocives ; mais l'intégralité de la somme collectées DOIT servir à la recherche fondamentale et au développement d'une source d'énergie propre aussi performante que le pétrole, et ce pour deux raisons : ne pas donner l'impression à la population qu'il s'agit d'une énième taxe punitive et donner un signal fort en faveur du changement de système économique rendu nécessaire par le changement climatique.	11
COMBATTRE PLUS EFFICACEMENT L'ÉVASION FISCALE	18
POUR FAIRE DES ÉCONOMIES IL FAUT AUSSI REVOIR À LA BAISSSE LE NOMBRE DES JOURS DE VACANCES ; SE POSER LA QUESTION DE LA PERTINENCE DE CERTAINS JOURS FÉRIÉS LIÉS AUX RELIGIONS OU AUX CONFLITS PASSÉS Dans le cadre de la République il est étrange que la plupart des jours fériés sont religieux et que parmi ceux qui restent il est fait une part importante aux victoires militaires. Pour que ces jours fériés soient le reflet de notre vie d'aujourd'hui, il semble que certains d'entre eux doivent être réévalués. Ainsi au lieu d'avoir deux commémorations de guerre (11 novembre et 8 mai) on devrait consacrer le 11 novembre comme le jour des disparus des guerres et du terrorisme (14-18, 39-45, Indochine, Algérie et conflits du présent, ainsi que les victimes des attentats) ; Supprimer le 8 mai pour le décaler le 9 mai, jour de la création de l'Europe politique. De même le jeudi de l'Ascension peut être supprimé, ce qui décongestionne le mois de mai, et le déplacer le 29 septembre jour de la saint Michel pour en faire le jour des croyants (L'archange Michel étant reconnu dans les trois cultes monothéistes).	2
RENFORCER LE SYNDICALISME POUR ÉVITER AUTANT QUE POSSIBLE LE RECOURS À LA GRÈVE AVEC TOUS LES COÛTS QUE CELA INDUIT SUR LES FINANCES DE L'ÉTAT.	1

<p style="text-align: center;">CONDITIONNER LES AIDES AU CHÔMAGE À UNE CONTREPARTIE DE TRAVAIL POUR LA SOCIÉTÉ</p> <p>En attendant de retrouver du travail le chômeur indemnisé devra être redevable d'un certains nombre d'heures de travail au service de la commune où il réside, sous la forme d'aide aux devoirs, d'aides aux personnes âgées, d'entretien de certains espaces....</p>	15
<p style="text-align: center;">REVOIR LES TRANCHES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</p> <p>Le nombre des tranches actuelles n'est pas conforme avec l'idée que l'on se fait d'un impôt juste.</p> <p>Dans le cas où la proposition déjà énoncée de supprimer cet impôt n'est pas suivie, il faut alors générer un nombre de tranches plus important qui permettent de collecter l'impôt auprès du plus grand nombre.</p>	4
<p style="text-align: center;">LE PARLEMENT DOIT CONTRÔLER LA RÉALITÉ DE LA DÉPENSE DE L'IMPÔT ET LA VALIDATION DE L'EFFICACITÉ COMME DANS UNE PME</p> <p>Une fois que le budget est voté ou qu'une loi établie un nouveau droit ou une nouvelle dépense, voir une exonération, le parlement doit s'assurer que l'ensemble est parfaitement bien suivi et que des résultats positifs sont apportés ; dans le cas contraire des rectifications doivent être effectuées rapidement afin d'éviter que l'argent public ne soit gaspillé simplement par un manque de contrôle, exactement comme le fait une entreprise qui ne peut se pérenniser si les comptes ne sont pas tenus.</p>	13
<p style="text-align: center;">LA COUR DES COMPTES ET LES CHAMBRES RÉGIONALES DOIVENT AVOIR UN RÔLE CONTRAIGNANT AVEC UN SUIVI D'EFFET ET NON PLUS CONSULTATIF</p> <p style="text-align: center;">La situation actuelle est absurde.</p> <p>Les rapports de ces organismes sont régulièrement publiés, font l'objet d'interrogations, de mouvements d'humeur mais pas de la moindre contrainte.</p> <p>Cela doit changer ; il ne peut y avoir de gestion saine des dépenses publiques s'il n'y a pas un gendarme pour sanctionner les travers et les exagérations.</p> <p>En ayant la possibilité de sanctionner les politiques financièrement et dans leur éligibilité, la Cour des Comptes serait bien plus efficace et les finances publiques ne s'en trouveront que plus saines.</p>	16
<p style="text-align: center;">LE PARLEMENT DOIT CONTRÔLER LA RÉALITÉ DE LA DÉPENSE DE L'IMPÔT ET LA VALIDATION DE L'EFFICACITÉ</p> <p>Une fois que le budget est voté ou qu'une loi établie un nouveau droit ou une nouvelle dépense, voir une exonération, le parlement doit s'assurer que l'ensemble est parfaitement bien suivi et que des résultats positifs sont apportés ; dans le cas contraire des rectifications doivent être effectuées rapidement afin d'éviter que l'argent public ne soit gaspillé simplement par un manque de contrôle.</p>	2
<p style="text-align: center;">TAXER LES PRODUITS IMPORTÉS QUI VIENNENT DE PAYS N'AYANT PAS LES MÊME NORMES QUE NOUS OU DE PRODUITS NUISANT À L'ENVIRONNEMENT PAR LE MODE DE TRANSPORT OU LES DISTANCES PARCOURUES</p> <p>Cette taxe, de lutte contre les comportements confortant le changement climatique, devra être reversée pour moitié auprès des ménages pour rendre leur habitation éco-compatible (Double voir triple vitrage selon la région, isolation des combles, isolation extérieure etc...); chaque travaux pouvant être effectué par une entreprise ou par le particulier lui-même, devra être validé par un organisme indépendant saisi par l'État. En fonction des gains réalisés avant et après travaux, un pourcentage de remboursement est appliqué. Ainsi la régénération du bâti sera accéléré.</p>	15
<p style="text-align: center;">METTRE EN PLACE ET AUGMENTER LA TAXE TOBIN AU NIVEAU DE LA TOTALITÉ DE L'EUROPE ET LA FIXER À 1 %</p> <p>Le fruit du travail ne doit pas être la seule valeur à être taxée. En procédant ainsi on peut, à volume d'argent égal, abaisser le niveau de pression fiscale des particuliers et des entreprises, notamment les PME qui n'ont pas la possibilité de se capitaliser sur le marché boursier.</p>	17
<p style="text-align: center;">LE NIVEAU DES PENSIONS DE RETRAITE EST GELÉ DEPUIS 5 ANS, IL EST TEMPS DE L'AUGMENTER NOTAMMENT EN L'INDEXANT SUR LE COÛT DE LA VIE.</p>	17

Normalement les pensions de retraite sont indexées sur l'inflation ; ce n'est plus le cas depuis des années, ce qui marque une rupture incompatible avec les engagements de l'État.	
LE TAUX RÉMUNÉRATEUR DES LIVRETS EST LARGEMENT EN DESSOUS DE L'INFLATION, IL DOIT REVENIR À ÉGALITÉ Là aussi le taux de rémunération du livret A, notamment, est très largement inférieur à l'inflation, faisant perdre de fait de l'argent à ceux qui ont besoin de cela pour protéger leur argent.	15
ANNULER LE GEL DU POINT D'INDICE DES FONCTIONNAIRES	14
MANQUE DE CLARTÉ DANS LE FINANCEMENT DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES. ON NE SAIT PAS OÙ VA L'ARGENT, COMMENT IL EST VENTILÉ AUX DIFFÉRENTS ÉTATS, NI QUEL EST LE NIVEAU DE PARTICIPATION DE CHACUN DES MEMBRES.	15
IL FAUT FAIRE DU PROTECTIONNISME ENVERS LES ÉTATS QUI PRODUISENT À DES NIVEAUX SOCIAUX OU ENVIRONNEMENTAUX INFÉRIEURS À NOUS PARCE QUE CELA CONSTITUE UNE CONCURRENCE DÉLOYALE	15
RÉTABLISSEMENT DE L'ISF	8
TAXER LES DIVIDENDES DES ACTIONNAIRES AINSI QUE LES BÉNÉFICES DU CAC 40	13
IMPOSER LES GAFA	13